



CAPA de refus de titularisation et de congés formation

Déclaration des élu.es des syndicats de la FSU

mercredi 3 juillet 2024

A l'issue du premier tour des élections législatives, l'extrême droite anti-sociale, nationaliste, xénophobe et raciste, apparaît en capacité de remporter une majorité à l'Assemblée nationale. Elle a rassemblé près de 12 millions de voix. C'est le résultat de décennies de politiques libérales créatrices d'inégalités, de souffrances sociales, de repli sur soi, comme de la banalisation des idées d'extrême droite. Ce processus a été parachevé par une décision irresponsable de dissolution de l'Assemblée nationale prise par Emmanuel Macron. Pour la FSU, l'extrême droite ne doit pas arriver au pouvoir. Les mesures qu'elle compte appliquer font peser de lourdes menaces immédiates sur la vie quotidienne de millions de personnes, notamment les femmes, les binationaux, les minorités, les personnes privées d'emplois mais aussi sur les services publics, les organisations du mouvement social et leurs militant.es et notre démocratie. Cette perspective peut et doit être évitée à tout prix.

Battre l'extrême droite c'est aussi faire reculer le fatalisme face au libéralisme et les errements moraux entendus dans de trop nombreux discours politiques ces dernières années. Ceci a conduit la FSU, en toute indépendance syndicale, à considérer que le programme porté par le Nouveau Front Populaire était à même d'engager la réponse aux revendications et de rompre avec les politiques néolibérales qui font le lit de l'extrême droite. Cet objectif structure la volonté permanente de la FSU de construire les mobilisations des personnels pour défendre et porter haut les revendications de revalorisation et de reconnaissance des métiers de la Fonction publique, de la préservation de leur sens au service de l'intérêt général et d'un renforcement des services publics.

La FSU salue la forte augmentation de la participation, signe d'un regain de mobilisation citoyenne et appelle à participer massivement au second tour de ces élections. Forte de son analyse portée pour le premier tour de ces élections législatives, la FSU appelle, partout où le programme du NFP est en position de l'emporter dans les urnes, à amplifier cette dynamique en votant pour ses candidat-es, et ailleurs, à battre l'extrême droite en votant pour la candidature la mieux placée pour cela.

Partout où le RN est en position de l'emporter, la FSU appelle à adopter cette seule mesure d'urgence possible : faire front, voter pour lui barrer la route et l'empêcher d'obtenir une majorité à l'Assemblée !

Pour la FSU, aucun accommodement avec l'extrême droite, aucune banalisation de l'élection d'un-e député-e d'extrême droite, ne sont envisageables. Les partis politiques doivent faire le choix du retrait de toutes les candidatures qui seraient donc les moins bien placées pour battre l'extrême droite et ses alliés ou qui favoriseraient son accès au pouvoir. Celles et ceux qui seraient ainsi le marchepied de l'extrême droite vers le pouvoir, y compris dans de telles circonstances, seraient également comptables de la politique raciste et libérale menée ensuite.

La FSU souligne par ailleurs l'importance de construire rapidement, au-delà du moment électoral et de l'urgence à battre l'extrême droite et ses alliés dans les urnes, une perspective politique à même de répondre aux attentes sociales et aux revendications des organisations syndicales. L'enjeu est clair : défaire le Rassemblement national et porter une alternative sociale pour redonner de l'espoir.

Un CSAMEN était reconvoqué le jeudi 27 juin pour étudier le texte statutaire relatif à la formation des enseignant-es et des CPE. Le ministère a présenté en séance des amendements qui modifient en profondeur le texte et vont avoir d'importantes implications sur le statut et le cadre de la formation des personnels concerné-es. Le ou la lauréat-e du concours devient en M1 élève fonctionnaire, et donc rémunéré-e à hauteur de l'indice minimal de la Fonction publique (1400 euros nets). C'est une avancée à mettre au crédit de l'action déterminée que nous menons depuis plusieurs mois, dont le boycott du dernier CSAMEN que la FSU a initié. Sans quoi c'est un texte bien en retrait de celui présenté qui aurait été mis au vote. De nombreuses questions essentielles et statutaires restent posées et de nouvelles sont apparues. Cela aurait nécessité un temps de travail préalable à la tenue du CSAMEN et au vote du texte. Le ministère a refusé ce temps de travail mettant les représentant-es des personnels dans l'impossibilité de travailler sérieusement les implications de ce texte. C'est une décision inconséquente et peu respectueuse,

la FSU a donc quitté le CSAMEN. L'architecture d'ensemble de la réforme pose toujours problème. Elle ne répond en rien aux enjeux d'attractivité de nos professions, attractivité une nouvelle fois mise à mal cette année puisque 629 postes n'ont pas été pourvus dans le second degré, soit autant de professeur·es en moins à la prochaine rentrée. La FSU continue d'exiger le retrait de cette réforme et porte une toute autre ambition pour une réforme décisive pour l'avenir du service public d'éducation.

Concernant les congés formations, le volume octroyé par le ministère reste très insuffisant au regard des nombreuses demandes. Pour les certifié·es, le nombre de demandes pour la préparation de l'agrégation reste écrasant, montrant en cela que les congés de formation sont devenus pour la profession un outil de promotion permettant d'augmenter ses chances d'obtenir ce concours. Les possibilités de mobiliser les comptes personnels de formation sont elles aussi insuffisantes et manquent de lisibilité envers celles et ceux qui sollicitent leur CPF et se voient signifier un refus. Nous ne pouvons également que regretter que les résultats de promotions tant à la hors-classe qu'à la classe exceptionnelle soient désormais publiés en fin d'année scolaire ainsi que le manque d'informations tant envers les organisations syndicales que vers la profession rendant les opérations de carrière toujours plus opaques. La FSU encourage les promouvables à classe exceptionnelle à formuler un recours gracieux auprès du Recteur pour contester les avis posés, ou l'un d'entre eux. La FSU dénonce les modalités d'accès à la classe exceptionnelle, et notamment l'arbitraire qui pèse autour de la détermination des avis selon les évaluateurs, ce grade doit être un débouché de carrière accessible à toutes et à tous, et non un système de promotion discrétionnaire et opaque voulu par le ministère. De même nous ne pouvons également que regretter que le mouvement intra-académique 2024 laisse encore une fois des postes non pourvus dans plusieurs disciplines tout en aboutissant dans de nombreuses autres à des barres, y compris sur ZR, qui restent élevées, certains départements pouvant parfois être inaccessibles voire fermés (la neutralisation de nombreux postes au lendemain du CSA du mois d'avril n'aidant en rien) alors que des besoins existent, les affectations des TZR et des collègues non-titulaires le prouveront. Plus que jamais un retour au paritarisme est nécessaire pour apporter à chacune des demandeuses et à chacun des demandeurs les informations auxquelles elles et ils ont droit et pour garantir par son contrôle l'équité et la transparence des opérations effectuées par l'administration.

Enfin, la FSU étaient déjà inquiète il y a un an sur la rentrée 2023. L'année scolaire écoulée a vu nos syndicats jouer à plein leur rôle d'information et d'accompagnement des personnels tant individuellement que collectivement dans les établissements, les vies scolaires et les CIO. De l'Allier au Cantal, en passant par la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, aucun territoire n'a été épargné, partout des tensions ont pu exister, partout des droits n'ont pas été respectés dans une profession et des métiers sans cesse décriés et attaqués. Le mal-être s'enracine. De nombreux personnels se retrouvent arrêtés à cause de leurs conditions de travail, se mettent en disponibilité ou quittent leurs fonctions à cause de dysfonctionnements ou de remises en cause non fondées de leur professionnalité. Le recours à des CAPA disciplinaires dans notre académie pour des cas dont la gestion aurait pu être autre, a provoqué un sentiment de malaise parmi les élu·es des personnels vis-à-vis de nos collègues, ces dernier·es pouvant interpréter un traitement différencié selon les statuts et une notion de déontologie à géométrie variable. Nos syndicats sont et resteront très attentifs à diverses situations d'établissements notamment celle dans un collège de Haute-Loire où les personnels pâtissent d'une situation de plus en plus difficile à tenir.

La FSU ne peut qu'être encore plus inquiète pour la rentrée 2024 avec la possibilité de prise du pouvoir par l'extrême-droite et l'application de son projet réactionnaire pour l'Ecole, aux antipodes des principes de la République, avec la disparition programmée de ce qui reste des prérogatives des représentant·es des personnels, c'est pourquoi la FSU appelle solennellement tous les personnels de l'Education nationale à faire front, à voter pour barrer la route à l'extrême-droite et l'empêcher d'obtenir une majorité à l'Assemblée !